

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

DÉLIBÉRATION N° : **2026-015**

EN DATE DU : **05 MARS 2026**

**AFFECTATION DES RÉSULTATS 2025 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PORTES DE LA CREUSE EN MARCHÉ « BUDGET LOULOBUS »**

L'an deux mille vingt six, le cinq mars à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire s'est réuni à la salle des Fêtes de Genouillac, selon convocation le 27/02/2026, sous la présidence de Guy MARSALEIX, Président.

Monsieur Jean-Claude AUROUSSEAU a été désigné Secrétaire de séance.

**PRÉSENTS (19) : Mesdames et Messieurs**

AUROUSSEAU Jean-Claude, AUSSANAIRE Béatrice, BOUCHET Jean-François, CARCAT Camille, CHEMISIER Annick, DAUDON Moïse, DUQUEROIX Sylvain, GUETAT Philippe, GUYOT Pierre, HUMBERT Isabelle, LALANDE Martine, LAMONTAGNE Marc, LANGLOIS Roger, MARSALEIX Guy, MOULIN Éveline, POIRIER Michel, POLLI Martine, ROUSSILLAT Florence, THEVENET Didier.

**ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR (5) : Mesdames et Messieurs**

APPERE Roger donne pouvoir à Pierre GUYOT, Céline DARVENNE donne pouvoir à Sylvain DUQUEROIX, Jean-François GENEVOIS donne pouvoir à Guy MARSALEIX, Adrien MOREAU donne pouvoir à Jean-Claude AUROUSSEAU, Hélène PILAT donne pouvoir à Michel POIRIER.

**EXCUSÉS (3) : Madame et Messieurs**

BOURSAUD Armelle, CARRAT Jean-Louis, CHAVANT Philippe

Membres	Présents	Votants	Exprimés	Pour	Contre
27	19	24	24	24	0

Le Conseil Communautaire,

1° après avoir entendu le compte administratif 2025 lequel peut se résumer ainsi :

<b>1) Fonctionnement 2025</b>	
Dépenses	315 241,31 €
Recettes	252 400,97 €
Solde d'exécution 2025	-62 840,34 €
Report 2024	<b>-139 494,24 €</b>
<b>Résultat de fonct° à affecter</b>	<b>-202 334,58 €</b>
<b>2) Investissement 2025</b>	
Dépenses	8 977,75 €
Recettes	4 908,48 €
Solde d'exécution 2025	-4 069,27 €
Report 2024	61 390,63 €
<b>A reporter sur 2026</b>	<b>57 321,36 €</b>

<b>3) RESTE A RÉALISER</b>	
sur dépenses	
sur recettes	
<b>Solde RAR</b>	<b>0,00 €</b>
<b>4) BESOIN DE FINANCEMENT</b>	
Solde exécution cumulée	57 321,36 €
Solde net des RAR	0,00 €
<b>Excédent de financement</b>	<b>57 321,36 €</b>

2° Considérant le déficit de fonctionnement, doit décider l'affectation suivante :

<b>5) Affectation résultat Fonctionnement 2025</b>		
Besoin de financement investissement	cppte 106 BP 2026	
Report sur fonctionnement 2026	Cpte 002 Déficit antérieur reporté	202 334,58 €
<b>Total affecté</b>		<b>-202 334,58 €</b>

3° constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budget,

4° reconnaît la sincérité des restes à réaliser;

5° affecte le résultat définitif tel que résumé ci dessus.

**Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Pour Extrait Conforme  
Le Président,  
Guy MARSALEIX**

**Le secrétaire de séance  
Jean-Claude AUROUSSEAU**

